

## **COMMENT ADOPTER UN CHAT ?**

### **Conditions**

Publié par:

Publié le : 20-02-2017



Pour toute adoption, il faut : Etre majeur, Présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile, Habiter de préférence dans le Val d'Oise (95) ou dans un département limitrophe, Un moyen de paiement (chèque ou espèces), Une caisse de transport. Les chats ne sont pas donnés, une contribution financière est demandée. Son montant comprend tous les frais vétérinaires engagés pour l'animal adopté : - La stérilisation et l'identification : les chats adultes sont tous stérilisés et identifiés. Les chatons, trop jeunes pour subir une intervention chirurgicale, sont confiés avec un bon à présenter à la clinique vétérinaire où il sera obligatoirement opéré. Plusieurs cliniques, à Paris et dans le Val d'Oise, acceptent nos bons, vous choisissez celle qui vous convient. La stérilisation et le tatouage est à effectuer au plus tard aux 6 mois du chaton. - La vaccination contre le typhus et le coryza. La vaccination contre la leucose, recommandée pour des chats qui sortiront dehors, peut être faite à votre demande mais sera facturée en plus, au prix coûtant. Il en est de même pour effectuer le test FIV/FELV. Nous vous demanderons de remplir un "contrat d'adoption" sur place par lequel vous vous engagerez : Faire stériliser et identifier le chaton si ce n'est pas déjà fait, Effectuer les vaccinations nécessaires et ses rappels chaque année, Lui procurer les soins nécessaires, Accepter qu'un bénévole de l'association se présente à votre domicile après le placement, Donner des nouvelles au responsable du placement. Vous recevrez également le carnet de santé du chat

mentionnant les vaccinations et les traitements anti-parasitaires qu'il a reçus jusqu'au jour de l'adoption. Le chat est identifié, comme c'est le cas de tous nos chats, nous ferons le changement de détenteur auprès de l'I-CAD, et vous recevrez la carte d'identification par courrier à votre domicile. N'oubliez pas de maintenir à jour les informations permettant de vous joindre en cas de disparition de votre animal (adresse postale, numéros de téléphone, adresses de messagerie).